Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_098-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 26/11/2025

Date de la convocation 21/11/2025	L' an 2025, le 26 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire
Date d'affichage 21/11/2025	**Présents :** Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CARAFRAY Jean-Paul, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand
Nombre de membres En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19	Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BOUCHER Nathalie à M. DUBOT Jean-Marc, BOURLOT Aurélie à Mme LE LABOURIER Hélène, VIANNAIS Myriam à M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. FRUCHART Nicolas à Mme AMIOT Marie-Noëlle **Secrétaire de séance** : M. DUBOT Jean-Marc

Réf : 07-25-098

Objet : RENOVATION THERMIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE - MAITRISE D'OEUVRE

A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose qu'une consultation a été lancée afin de sélectionner un cabinet d'architecture pour assurer la maîtrise d'oeuvre du programme de rénovation des locaux du restaurant scolaire.
Trois cabinets d'architectes ont été consultés et deux propositions remises suite à cette consultation. Le Maire expose le contenu des propositions de chaque cabinet et la proposition de la commission des marchés publics, réunie le lundi 24 novembre 2025, de retenir la proposition du groupement représenté par le cabinet Philippe MISÉRIAUX Achitecte, basé à Chateaubriant, en co-traitance avec le BET Loire Énergies.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de confier au groupement représenté par le cabinet Philippe MISÉRIAUX Achitecte, de Chateaubriant, la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération de rénovation thermique des locaux du restaurant scolaire (salle du Ponty) ;
- Dit que le forfait de rémunération global et provisoire du groupement, pour un montant prévisionnel de travaux de 750 000 € HT, sera de 71 625,00 € HT, soit un taux de 9,55 % pour une mission de base incluant la mission OPC, auquel s'ajoute la mission complémentaire pour les quantitatifs, l'étude thermique et

Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_098-DE

- le relevé des existants, d'un montant total de 8 530,85 € HT ;
- Dit que le montant de la rémunération provisoire sera affermi par avenant à la connaissance du coût des travaux en phase Avant-Projet Détaillé validé par la municipalité ;
- Autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement avec le cabinet Philippe MISÉRIAUX Achitecte ainsi que toute pièce relative à la mise en oeuvre de la présente décision.
- Sollicite toutes les subventions possibles pour le financement de ce programme.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON * 56 (Morbihan) *